

## Informations concernant votre structure

---

Raison sociale :

Adresse complète :

Téléphone :

Site internet :

Effectif de votre entreprise : (conditionne le nombre de cartes ERB envoyées)

Votre SIRET :

Code NAF/APE :

## Merci de décrire votre activité principale

---

➔ Un texte libre qui sera repris dans notre annuaire des adhérents sur [www.assoerb.fr](http://www.assoerb.fr). NB : Pensez à vérifier votre fiche et à nous envoyer des rectificatifs si besoin

## Vos représentants au sein de ERB

---

Merci d'indiquer le nom et l'email de la personne.

- Dirigeant ou responsable :
- Représentant éventuel :
- Personne relai RH (lien avec les salariés) :
- Personne relai communication pour ERB au sein de l'entreprise :

## De nouvelles commissions en 2024

---

Des commissions se réunissent régulièrement pour mettre en place différentes actions au sein de l'association. Pour recevoir les informations dédiées à ces groupes de travail et être invité à ces réunions, merci d'inscrire les personnes susceptibles d'être intéressées dans votre entreprise.

ERB a décidé de changer les thématiques des commissions et groupes de travail en 2024. Voici les trois nouvelles commissions auxquelles vous pouvez vous inscrire.

- La commission RSE (responsabilité sociale des entreprises) :
- La commission Communication et prospection :
- La commission Animation et événementiel :

Il existe aussi d'autres groupes de travail ponctuels et nous pourrions vous envoyer des invitations en fonction de leur actualité...

## Montant des cotisations

---

Les cotisations sont annuelles (par année civile) et sont calculées en fonction du nombre de salariés de votre établissement au 31/12/2023.

- 150 € entre 0 et 10 salariés
- 250 € de 11 à 20 salariés
- 450 € de 21 à 50 salariés
- 600 € de 51 à 100 salariés
- 800 € plus de 101 salariés
- Gratuit (pour les entreprises créées depuis moins d'un an)
- 100€ (pour les partenaires du territoire)

## L'option « Centrale d'achat »

---

ERB vous propose également, si vous le souhaitez, d'adhérer en plus de votre cotisation à la centrale d'achats en partenariat avec Qantis.

Une solution qui vous permet de réaliser en moyenne 20% d'économies sur une grande diversité de produits et services : consommables, équipements, maintenance et entretien des locaux, services généraux, véhicules etc...

L'offre centrale d'achat vous donne également accès à BONUUS, un service dédié 100% à vos salariés via une plateforme de e-billetterie regroupant plus de 120 000 offres à prix réduits sur les loisirs et le quotidien.

La cotisation « centrale d'achat » est calculée en fonction du nombre de vos salariés.

- 100 € entre 0 et 10 salariés
- 250 € entre 10 et 50 salariés
- 500 € entre 50 et 100 salariés
- 800 € plus de 100 salariés
- Je ne suis pas intéressé

Ne réglez rien maintenant,  
une facture séparée vous parviendra.

Merci de noter que cette année, un coût additionnel de 50€ par filiale sera systématiquement appliqué.

## Votre engagement

---

Je soussigné, \_\_\_\_\_, déclare adhérer à l'association des Entreprises de Romans-Bourg de Péage et à ses valeurs et vous adresse ma cotisation pour l'année 2024 d'un montant de euros.

A \_\_\_\_\_, le

Signature et cachet de l'entreprise